



**Secrétariat général  
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/DMC/2013-9922**

**24/12/2013**

**Date de mise en application : 24/12/2013**

**Date limite d'application : 20/01/2014**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 1**

**Objet : Appel à candidatures en administration centrale : poste de sous-directeur à la DGER**

**Ouverture du poste suivant :**

**DGER**

Sous-directeur des politiques de formation et d'éducation.

**Personnes à contacter :**

- Mireille Riou-Canals, directrice générale de l'enseignement et de la recherche :

Tél :01-49-55-41-00 - [mireille.riou-canals@agriculture.gouv.fr](mailto:mireille.riou-canals@agriculture.gouv.fr)

Philippe Schnabele, directeur général adjoint, chef du service de l'enseignement technique :

Tél : 01-49-55-42-39 – [philippe.schnabele@agriculture.gouv.fr](mailto:philippe.schnabele@agriculture.gouv.fr)

**Le délégué à la mobilité et aux  
carrières**

**Michel MAGIMEL**

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Catégorie A+**

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Service de l'enseignement technique

**Sous-Direction des politiques de formation et d'éducation**

**Sous-Directeur**

1 ter avenue de Lowendal 75700 Paris 07 SP

**N° du poste**

**Catégorie : A+**

**Poste susceptible d'être vacant**

<b>MISSIONS DE LA STRUCTURE</b>	<p>La Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) met en œuvre la politique d'enseignement agricole (technique et supérieur), de formation professionnelle continue et de recherche conduite par le Ministre.</p> <p>Au sein du service de l'enseignement technique, la sous-direction des politiques de formation et d'éducation est chargée de la définition et de l'animation des politiques d'enseignement, de formation et d'éducation relevant du ministère pour l'ensemble des dispositifs scolaire, d'apprentissage et de formation professionnelle continue, notamment celles concourant à l'installation en agriculture.</p>
<b>OBJECTIFS DU POSTE</b>	<p>Le sous directeur est responsable de la conduite et du pilotage des missions confiées par arrêté à la sous direction, dans le cadre d'objectifs fixés par la direction générale de la DGER.</p> <p>Le sous-directeur suit l'activité des bureaux suivants, qui regroupent une trentaine d'agents : le bureau des diplômés de l'enseignement technique ; le bureau des partenariats professionnels ; le bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion ; la mission des examens.</p>
<b>DESRIPTIF DES ACTIVITES</b>	<p>Le sous-directeur pilote les travaux de conception et de production dans tous les domaines d'activité de la sous direction : rénovation des diplômés (formations initiales, par apprentissage et professionnelle continue), évolutions et innovations pédagogiques, vie scolaire, aides sociales, examens ....</p> <p>Il assure le management de la sous direction et organise les synergies et complémentarités dans l'action des bureaux. Il s'assure de la participation de la sous direction dans les dossiers transversaux de la direction.</p> <p>Le sous directeur pilote l'axe formation du plan Ecophyto 2018 et il est commissaire du gouvernement pour les fonds de formation Vivea et Fafsea. Il est secrétaire général de la Commission Professionnelle Consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces et de ses commissions spécialisées. Il suit les questions relatives à la formation concourant à l'installation ainsi que le dossier concernant la promotion collective agricole.</p>
<b>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</b>	<p>Nombreuses relations avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricoles : autres services de la DGER, directions régionales (autorités académiques), système national d'appui, établissements d'enseignement, partenaires externes.</p> <p>Relations fréquentes avec les différentes composantes du Ministère de l'agriculture ou des ministères correspondants (notamment les ministères de l'éducation nationale et du travail) sur les questions de formation.</p> <p>Nombreuses réunions interministérielles.</p> <p>Relations régulières et négociations avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement agricole, notamment les organisations professionnelles agricoles et agro-alimentaires et les organisations syndicales.</p>

	SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE
COMPETENCES LIEES AU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du secteur de l'enseignement et de la formation tout au long de la vie.</li> <li>• Compétences administratives générales.</li> <li>• Bonne appréhension des enjeux des politiques du Ministère chargé de l'agriculture, et des spécificités de l'enseignement agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité d'analyse et de prise de décisions.</li> <li>• Aptitude au management ; aptitude à la conduite de réunion, animation d'équipes, capacité de pilotage de projet, capacité d'écoute et de dialogue.</li> <li>• Aptitude à la négociation.</li> </ul>
PERSONNES A CONTACTER	<p>Mireille Riou-Canals, directrice générale de l'enseignement et de la recherche : 01-49-55-41-00 – <a href="mailto:mireille.riou-canals@agriculture.gouv.fr">mireille.riou-canals@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Philippe Schnäbele, directeur général adjoint, chef du service de l'enseignement technique : 01-49-55-42-39 – <a href="mailto:philippe.schnabele@agriculture.gouv.fr">philippe.schnabele@agriculture.gouv.fr</a></p>	